

■ **Fonds patronal en faveur du Groupe Oly**, à Fribourg, CH-217-0170077-0, protéger les employés de la fondatrice contre les conséquences économiques de la vieillesse prématurée, etc. (FOSC du 06.10.2004, p. 5). Nouveau but: protéger les employés de la fondatrice et des sociétés Oly SA et Irtec SA contre les conséquences économiques de la vieillesse prématurée; venir en aide aux employés de la fondatrice et des sociétés Oly SA et Irtec SA en cas de mise à la retraite anticipée, d'un décès ou tout autre cas de détresse; améliorer la rente AVS des employés de la fondatrice et des sociétés Oly SA et Irtec SA ou de leurs héritiers, à la suite de leur mise à la retraite. Statuts modifiés le 25.10.2004.

Journal no 3610 du 31.08.2005  
(03005406 / CH-217.0.170.077-0)